Projet d'établissement

Crèche La Chenille Verte

Projet d'accueil (page 2)

Projet social et de développement durable (page 5)

Projet éducatif (page 11)

Charte nationale d'accueil du jeune enfant (page 28)

Mise à jour : février 2023

I. Le Projet d'accueil

La crèche La Chenille Verte, située 74 avenue du Président Kennedy au Bouscat, est un établissement municipal, géré par La Ville du Bouscat, place Gambetta 33110 Le BOUSCAT.

1. Prestations d'accueil proposées

La crèche offre 55 places d'accueil par jour, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30 et propose trois types de service pour les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans :

- un accueil régulier : destiné à accueillir des enfants sur un ou plusieurs jours. Un contrat est conclu entre les parents et la structure
- Un accueil occasionnel (jusqu'à 10 places) : à la demande, sur réservation en fonction des places disponibles du planning
- Un accueil d'urgence ouvert aux familles dans certaines circonstances particulières*

2. Ses locaux

Inaugurée en 1984, la crèche la Chenille Verte dispose de beaux espaces intérieurs et extérieurs et s'organise en 3 sections d'âge de la façon suivante :

la section des bébés. Pour accueillir 13 enfants par jour, cette unité comprend :

- Une salle principale d'éveil de 16,7 M2
- Une salle d'éveil adjacente complémentaire de 15M2
- Deux dortoirs de 16.7 et 16,5 M2
- Une salle de change dans un dégagement de 17.7 m2
- Une biberonnerie de 7.65M2
- Soit une surface moyenne de **6.94 m2 / enfant**
- Extérieur : Une terrasse dédiée d'environ 20 m2

La section des moyens. Pour accueillir 18 enfants, cette unité comprend :

- Un atrium de 121,35 m2
- Un espace de change de 5,5 m2
- Deux dortoirs de 17,25 et 16,45 m2
- ⇨ Soit une surface moyenne de **8,91 m2 / enfant**
- Extérieur : une terrasse dédiée + un jardin enherbé d'environ 400m2

La section des grands. Pour accueillir 24 enfants, cette unité comprend :

- Un espace de vie principal de 53,3 m2
- Une salle de jeux/repas de 25,3 m2
- Une deuxième salle de jeux/repas de 10,85 m2
- Un troisième espace de jeux de 10,65m2
- Un dortoir / salle de jeux - motricité de 36,10 m2
- Une salle d'hygiène et d'eau de 26,85 m2
- Un couloir / dégagement de 64,45 m2
- ⇨ Soit une surface moyenne de **9,47m2 / enfant**
- Extérieur 3 espaces dédiés pour une surface globale d'environ 120m2

3. L'équipe de la crèche

Une équipe pluridisciplinaire composée de 23 personnes est présente dans la crèche au quotidien pour accueillir les enfants :

- 1 ETP infirmière puéricultrice Diplômée d'Etat assure la direction de l'établissement
- 1,8 ETP d' Educatrices de Jeunes Enfants accueillent les enfants et soutiennent la mise en œuvre du projet éducatif dans les 3 sections
- 9 auxiliaires de puériculture Diplômées d'Etat accueillent, assurent les soins et répondent aux besoins individuels des enfants tout au long de la journée
- 6 professionnelles titulaires du CAP AEPE assurent ces mêmes fonctions aux côtés des auxiliaires de puériculture
- 1 apprenti(e) (EJE ou auxiliaire)
- 3 agents d'entretien (dont 1 CAP AEPE) assurent la propreté des locaux et du linge et assurent le confort des enfants
- 1 cuisinier confectionne les repas à partir de produits frais qu'il commande, sur la base de menus élaborés en lien avec la directrice et sous le contrôle du référent santé.
- Une psychologue intervient environ 15h par mois dans l'établissement.
- Un médecin Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI) intervient 1 heure par semaine (44 heures)
- Un professionnel de santé interviendra à partir de 2023 sur 3 demi-journées en relais du RSAI

BEBES (13)	**MOYENS (18)**	**GRANDS (24)**
4 ETP auxiliaires de puériculture	2,8 ETP auxiliaires de puériculture	3,9 ETP auxiliaires de puériculture
0,8 ETP CAP AEPE	1 ETP CAP AEPE	1 ETP CAP AEPE
	0,8 ETP EJE	1 ETP EJE

VOLANTES : 2 ETP CAP AEPE

Des intervenants extérieurs sont présents pour des séances ponctuelles d'éveil culturel ou psychomoteur. L'ensemble du personnel bénéficie du plan de formation continue de la collectivité.

L'équipe encadrant les enfants bénéficie de 3 séances par an d'analyse de la pratique professionnelle, de 17h45 à 19h45, animées par une psychologue extérieure à l'organisation. Ces jours-là, la crèche ferme à 17h30.

Toute l'équipe se réunit 3 fois par an en journée pédagogique : 2 jours de pré-rentrée fin août et 1 journée en janvier/février.

4. L'accueil des enfants présentant un handicap ou une maladie chronique

Le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCFA) rappelle que « l'accès au service ouvert à l'ensemble de la population est un droit fondamental pour les personnes en situation de handicap. Celui-ci s'applique donc aux enfants aussi jeunes soient-ils. » Un enfant porteur de handicap ou atteint de maladie chronique ou présentant des différences comportementales est avant tout un enfant pour lequel le respect de sa dignité passe par une volonté de lui offrir une réelle égalité des chances.

Si la mobilisation des acteurs autour de ces projets d'accueils spécifiques est différente, les objectifs restent bien les mêmes : permettre aux enfants concernés par un handicap ou une maladie chronique, d'évoluer, grandir, jouer, développer ses compétences, ses potentiels et son autonomie à son rythme et selon ses capacités, comme les autres enfants.

L'équipe, facilitera cet accueil en recherchant la mise en œuvre et la mobilisation des compétences et des moyens humains, et si besoin l'aménagement de l'environnement. Tout appareillage nécessaire ou indispensable à la santé et confort de l'enfant sera accepté au sein de la structure.

Professionnelles de la vie quotidienne, nous nous démarquons des institutions de soins, des prises en charges médicales et de rééducation. Comme toute crèche, nous sommes un lieu d'éveil et d'apprentissage du vivre ensemble. C'est pourquoi les soins médicaux et de rééducation nécessaires à l'enfant seront réalisés par des professionnels extérieurs à la structure.

Sur demande des parents ou avec leur autorisation et en fonction des besoins, l'équipe d'accueil peu avoir recours à une collaboration avec les praticiens hospitaliers ou en libéral qui suivent l'enfant : collaboration qui peut se faire à l'extérieur comme à l'intérieur de la crèche. Cela a pour objectif de répondre au mieux aux besoins de l'enfant, d'affiner au fil du temps son projet d'accueil et apporter un soutien technique spécifique aux membres de l'équipe.

L'accueil des enfants concernés fait l'objet d'un protocole d'accueil individualisé (PAI) avec ou sans protocole de soin. Il est établi en concertation avec les parents, la directrice de la structure et si besoin avec le médecin d'établissement et le médecin praticien. Ce protocole ne fige pas l'évolution de l'accueil de l'enfant et peut être modifié en fonction des demandes et besoin d'accueil exprimé par les parents.

Vis-à-vis des parents, notre objectif sera de les soutenir en permettant des moments de répis et/ou en leur permettant de conserver une activité professionnelle.

Vis-à-vis des autres enfants et des autres familles, ces accueils valorisent le vivre-ensemble, l'acceptation de la différence et le développement de l'empathie.

Dans certaines situations, l'accueil pourra se faire au-delà des 4 ans de l'enfant sur dérogation et en accord avec la pmi.

2. Projet social et de développement durable

2.1 Présentation synthétique du Bouscat et de sa population

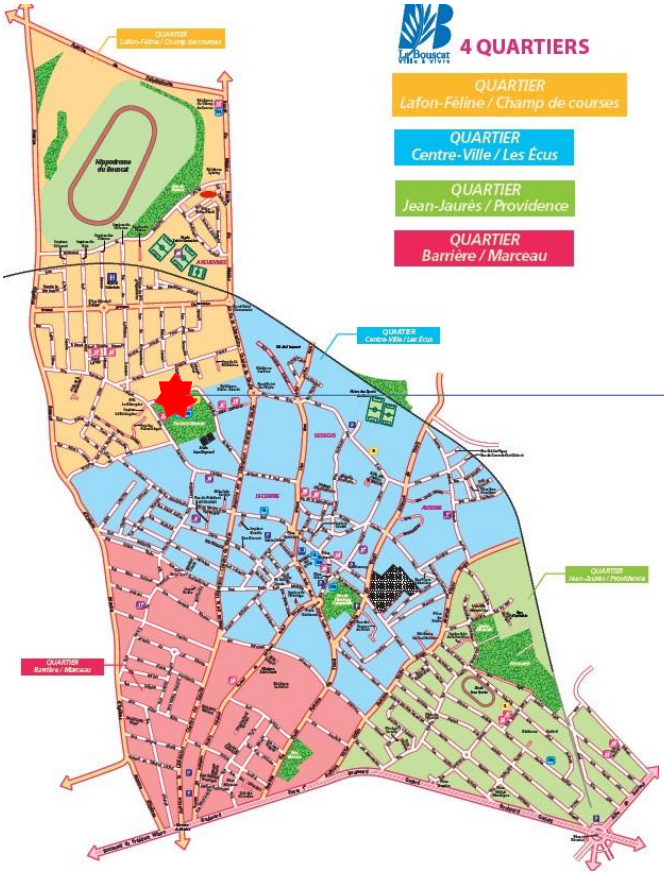

Le Bouscat se situe sur la rive gauche de la Garonne, dans le cadran nord-ouest de la métropole bordelaise dont elle fait partie. Elle compte 24 167 habitants au 1er janvier 2022. Très urbaine, avec une densité de population sensiblement équivalente à celle de Bordeaux, elle est convoitée pour son caractère de ville-village, calme et agréable à vivre. Elle comprend un quartier politique de la ville (champs de Courses, en jaune).

35% La part des moins de 30 ans dans la population, soit 8 452 individus pour Le Bouscat.

33% La part des familles avec enfants parmi les ménages, soit 3 868 familles dont 1 316 familles monoparentales pour Le Bouscat.

17% L'évolution du nombre de 65 ans et plus pour Le Bouscat entre 2008 et 2018, soit 804 seniors de plus en 10 ans.

65% La part de la population diplômée du BAC pour Le Bouscat, contre 48% pour la France métropolitaine.

37 590 € Le revenu moyen pour Le Bouscat, contre 28 848€ pour Bordeaux Métropole.

Avec 24 070 habitants en 2021, la population du Bouscat, tout comme la Métropole Bordelaise a connu une augmentation constante de sa population depuis les années 80, cette augmentation est néanmoins moins forte que dans la Métropole bordelaise.
Le Bouscat est constitué d'une population assez hétérogène. On note une augmentation légère des 0-14 ans entre2013 et 2019. La tranche des 45 à 59 ans est en baisse entre 2008 et 2019, avec à contrario, une augmentation continue du nombre de séniors.
Les retraités représentent une part importante (28,8%) de la population, largement supérieure à la moyenne dansla Métropole (21,3%).
Les employés et ouvriers représentent 19,3% des bouscatais contre 25,1% dans la Métropole. A l'inverse, les cadreset professions intellectuelles supérieures, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont plus représentés (21,2% au Bouscat contre 17,2 % dans la Métropole).
La part des femmes vivant seules est plus importante au Bouscat et représente 27,4% des ménages. Alors qu'a contrario, le taux d'hommes vivants seuls (15,2% au Bouscat) est plus bas que dans la Métropole. Néanmoins, le Bouscat compte aussi plus de couples avec enfant(s) (21,6%) qu'en moyenne dans la métropole (20,8%). A noter également, un nombre de familles monoparentales relativement élevé représentant 11% des ménages au Bouscatcontre 9,7 % dans la métropole bordelaise.
Près de 26% des familles ont un seul enfant en 2019, 20% en ont deux, près de 6% en ont 3 et ce dernier chiffre aaugmenté depuis 2008.
Le Bouscat compte 47,2% de diplômés de l'enseignement supérieur dont 20,7% de niveau bac+5. Les personnes diplômées sont particulièrement représentées au Bouscat. A contrario la commune compte seulement 11,7 % de personnes ne disposant d'aucun diplôme contre 15,2 % dans la métropole.
Près de 70 % des Bouscatais en âge de travailler sont en emploi. Le taux de chômage au Bouscat en 2019 est légèrement plus bas que dans la métropole bordelaise.
En 2019, le taux d'activité chez les 25-54 ans s'élève à 83.9% (81.5% chez les femmes)
Les conditions d'emploi des Bouscatais correspondent aux moyennes de Bordeaux Métropole, avec une majoritéde personnes en CDI ou fonctionnaires. Par ailleurs, en 2019, 17,8% des Bouscatais travaillent dans la commune. Le taux de pauvreté est de 10% au Bouscat contre 14 % en moyenne dans la métropole (14,6 en France). Les 30-39 ans représentent la tranche d'âge avec le plus fort taux de pauvreté au Bouscat.

Zoom sur le quartier « Champ de course » (Politique de la Ville intercommunal) *Données INSEE 2018.*
La population du quartier s'élève à 1 141 habitants. La part des 0-24 ans représente 42% de la population du quartier, contre 33% en moyenne dans Bordeaux métropole. Les familles monoparentales représentent 55,3% des familles allocataires CAF en 2020.
Le taux de pauvreté au Champ de course est de près de 38%, contre 14% dans la population générale de la métropole Bordelaise, et 10% au Bouscat. La part des revenus d'activités dans ce quartier représente 63,2% dans le revenu disponible contre 78,9% en moyenne pour les Bouscatais. En ce qui concerne les allocataires CAF, 40,5%des allocataires du quartier ont des revenus qui dépendent à 50% des prestations CAF, et 21% en dépendent intégralement.
40,5% des 15-64 ans du quartier sont en emploi. Le taux d'emploi des femmes s'est largement dégradé.
La situation socioéconomique des habitants du quartier Politique de la Ville Champ de Course s'est dégradée depuis le diagnostic réalisé en 2015.

Zoom sur le quartier de la Tuilerie des Ecus – résidences sociales
La résidence compte 300 logements sociaux, soit 648 personnes.28,4%
ont de moins de 18 ans.
23% des familles de locataires sont monoparentales.
19% des couples ont un ou plusieurs enfants, 11% de couples n'ont pas d'enfant.

40 % des locataires vivent seuls. (120 personnes).
Aucun locataire de cette résidence n'est bénéficiaire du RSA ni de l'Allocation aux Adultes Handicapés.

2.2. La crèche la chenille verte dans le projet social de territoire

La crèche Chenille Verte est un acteur impliqué dans le projet social de territoire piloté par l'AGORA (Observatoire dynamique). Avec ses 55 places, elle accueille une centaine d'enfants par an.

Les places sont attribuées dans le cadre de la commission d'attribution des places, sur la base de critères définis ci-dessous, les demandes d'accueil occasionnel sont traitées en direct.

Compte tenu des caractéristiques du territoire, (84.9% de taux d'activité – 81.5% de taux d'activité des femmes), les places d'accueil à temps plein sont prioritairement réservées aux enfants dont les parents travaillent. Toutefois, un certain nombre de situations identifiées font également l'objet d'une attention particulière :

- Les fratries de moins de 3 ans
- La présence au sein du foyer familial d'une personne atteinte d'un handicap ou d'une maladie chronique
- Les parents en situation de monoparentalité (11% sur le Bouscat contre 9.7% sur la Métropole)
- Les situations identifiées par la MDS ou la PMI pour un besoin d'accompagnement spécifique
- Les enfants à charge de personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et/ou bénéficiant des minimas sociaux, pour leur permettre de prendre un emploi, de créer une activité ou de participer aux actions d'accompagnement professionnels qui leur sont proposées (article L 214-7 du CASF).

Sauf difficulté particulière signalée, dans le souci de préserver la continuité d'accueil durant leurs 3 premières années de vie et de sécuriser le bassin d'emploi des assistants maternels du Bouscat, les enfants bénéficiant déjà d'un mode d'accueil (assistante maternelle, MAM, micro-crèche…) ne seront pas prioritaires pour une entrée en établissement.

La contribution de la crèche Chenille verte au projet social de territoire se traduit par :

- Son action quotidienne pour soutenir les jeunes parents dans la conciliation vie familiale et vieprofessionnelle
- L'accueil et l'accompagnement d'enfants présentant des troubles du développement, porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique
- Son accessibilité aux familles résidant sur le quartier « politique de la ville » du Champs de Courses ou dela Tuilerie des Ecus
- L'accueil d'enfants dont les parents sont en parcours d'insertion professionnelle
- L'accueil et l'intégration d'enfants issus de familles étrangères et/ou demandeurs d'asile en situation d'insertion (logements du CADA sur la commune)
- Son action en matière de dépistage et de prévention des violences intra-familiales
- Son action en matière de dépistage précoce d'éventuels troubles du développement
- Le soin apporté à nourrir l'estime de soi des enfants, valorisant leurs compétences, encourageant leurcréativité et leur curiosité, favorisant leur autonomie et leur bonne santé psychique
- Son partenariat historique avec les structures de soin, de prévention et d'insertion : le CAMPS, le CSMI, laCellule Ressource Handicap, le CAL, le CRA, la PMI, le CADA
- Son implication au sein du réseau local parentalité, de la démarche RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) et aux rencontres organisées par l'AGORA (exemple en décembre 2022 sur les violencesintra familiales)

2.3. Un lieu de vie convivial et soutenant pour les familles

Lauréate de l'appel à projet des 1000 Premiers Jours lancé par l'Agence Régionale de Santé, la Ville du Bouscat engage fortement son projet petite enfance et l'ensemble de ses services dans une politique volontariste de soutien à la parentalité. Les Rendez-vous des 1000 Premiers Jours (action REAAP) est la première action phare de cette politique en direction des parents et consiste en une série de soirées thématiques proposéestous les deux mois, autour d'un intervenant spécialiste de la petite enfance.

La crèche La Chenille Verte contribue largement à cette ambition à travers l'attention qu'elle porte à faire de la crèche un lieu d'accueil et de vie, au sein duquel les parents peuvent se rencontrer, créer des liens entre eux et avec l'équipe au-delà des simples transmissions quotidiennes. Aussi, l'équipe propose tout au long de l'année des « cafés des parents », des « et d'autres temps festifs au moment de Noël ou de l'été. Les parents sont également invités à participer à l'animation d'ateliers avec les enfants sur la base du volontariat, à accompagner des sorties, à passer du temps à la crèche.

La directrice ou les éducatrices de jeunes enfants se rendent disponibles pour rencontrer les parents à chaque fois que le besoin se fait sentir. La psychologue, très présente à la crèche et repérée par les familles, reçoit en entretienles parents, à la demande.

2.4. La qualité de vie au travail pour les professionnels

Les métiers de la Petite Enfance sont extrêmement exigeants sur le plan de la posture, de la réflexion et de l'engagement professionnel. Ecoute et attention permanente portée aux autres, disponibilité psychique et physique indispensable à l'accueil des émotions (souvent fortes), communication ajustée à chacun, concentrationgarante de la sécurité de tous, sont autant de compétences mobilisées au quotidien, dans un contexte de travail d'équipe complexe.

Si cette posture semble essentiellement intuitive, il n'en est rien. Le référentiel théorique soutenant les pratiques est également très engageant. Les connaissances sur le développement du jeune enfant évoluent considérablement ces dernières années grâce aux découvertes en neurosciences, et avec elles, les pratiques professionnelles dans les crèches. Les professionnels de la petite enfance sont plus que jamais engagées aux côtésdes parents pour les accompagner dans leur rôle, et dans à la prévention primaire et précoce.

La crise sanitaire de 2020-2022 a fortement impacté le secteur de la petite enfance. Pour soutenir l'engagement professionnel des équipes et leur motivation dans ce contexte, La Ville du Bouscat veille à fédérer autour de valeursfortes et un dialogue ouvert avec les agents.

- **La qualité avant la quantité** : si une bonne gestion est indispensable pour maintenir le plus longtemps possible un service public de la petite enfance, elle ne passera jamais avant la sécurité et la qualité de l'accueil des enfants. Aussi, en cas de manque de personnel, la Ville choisira toujours de réduire la capacitéd'accueil plutôt que de surcharger les équipes.

- **Un dialogue ouvert** : à travers un mangement bienveillant et de proximité, les conditions de travail font l'objet d'un dialogue permanent.

- **Du temps pour penser sa pratique, transmettre et développer ses compétences :**

- 3 journées pédagogiques et de cohésion d'équipe par an
- 3 séances d'analyse de la pratique professionnelle par an (6 heures)
- Une réunion par mois avec la psychologue à partir de ses observations
- L'accès à la formation continue pour tous les agents, tous les ans.

- Le tutorat d'élèves (auxiliaires de puériculture, CAP AEPE, stages d'observation élèves de 3eme, infirmières,EJE …)
- Le tutorat de nouveaux collègues
- La possibilité pour les agents de participer aux jurys de VAE, d'examens …

2.5. Une crèche tournée vers la nature, engagée dans la promotion de la santé et la lutte contre le dérèglement climatique

❖ **Une démarche transversale portée par la Ville…**

La Ville du Bouscat est certifiée RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) par l'AFNOR, avec un niveau de4 sur 5 et acculture en permanence ses agents et ses partenaires à cette démarche. Les crèches et multi-accueils municipaux sont engagés dans la démarche *Ecolocrèche* et l'une d'elles (La Passerelle) est déjà labellisée. La réflexion a été engagée dès 2009 à travers le premier Agenda 21 de La Ville et la mise en œuvre du nettoyage écologique dans tous les bâtiments municipaux. Les directrices de crèches ont toutes été formées sur les perturbateurs endocriniens et la qualité de l'air intérieur dans les lieux d'accueil de la petite enfance avec l'association Habitat Santé Environnement. La Direction Petite Enfance s'est investie dans la démarche initiée par l'ARS autour de la création du guide *Recocrèche*. A ce titre, la crèche La Chenille Verte a participé au diagnostic préalable avec Anne LAFOURCADE.
Le Projet Educatif Global (0-25 ans) de la Ville, intitulé *Génération Alpha*, se déploie autour de 4 grands axes : la Santé, le Vivre Ensemble, le Développement Durable et le numérique. Lors d'un séminaire en 2021, une formationsur l'accueil des enfants en situation de handicap a été dispensée à l'ensemble des agents pour favoriser des écoleset des crèches inclusives et bientraitantes. Un partenariat solide entre la Ville, la CAF, l'Education Nationale et le Département renforce et soutient le développement des actions par l'ensemble des acteurs locaux.

 … **et largement mise en œuvre à la crèche**

La crèche met en place des partenariats avec les acteurs du quartier : des personnes retraitées accompagnent les promenades extérieures, des habitants du quartier recousent le linge de la crèche (via le centre social), un projet de végétalisation participatif est en cours en partenariat avec le centre social Le Carrousel. La direction met un point d'honneur à inscrire la crèche dans son quartier et créer des liens entres les enfants, les habitants, les associations, les résidents de la résidence autonomie…

Le projet éducatif de la crèche fait la part belle à la nature. Le jardin est un lieu de vie à part entière, on y joue,on y mange et on y fait parfois la sieste et l'équipe souhaite développer encore davantage le projet de crèche de plein air. Un protocole a été écrit permettent d'inscrire le jardin comme un prolongement de l'intérieur et permettant de lever tous les freins à son usage permanent.

La cuisine est faite « maison » par un cuisinier à temps plein, qui connait les enfants et s'ajuste à leurs besoins. Les menus sont élaborés à partir de produits frais le plus possible et « bio ». La préparation des repas sur place au quotidien favorise la réduction du gaspillage alimentaire.

Sur le plan des jeux, jouets et petit équipement, le bois et autres matières naturelles (caoutchouc, bambou..) seront préférés au plastique à chaque fois que c'est possible. Nous veillons à nous montrer responsables dans notre consommation de jeux et jouets. Une vigilance est portée sur la quantité, leur entretien, leur renouvellement et sur l'engagement de nos fournisseurs dans la lutte contre le dérèglement climatique.

Un potager est entretenu à la crèche par les enfants et les agents.

Les adultes veillent à valoriser tous les « éco gestes » en montrant l'exemple et transmettre de bonnes habitudes aux enfants qui sont les citoyens de demain.

La crèche s'implique également chaque année dans l'action Octobre Rose pour la sensibilisation des parents à l'importance du dépistage du cancer du sein, en lien avec le CCAS.

3. Projet Educatif

La crèche répond aux demandes de parents souhaitant pour leur enfant un lieu d'accueil où il pourra s'épanouir, s'éveiller en compagnie d'autres enfants et d'une équipe de professionnelles qualifiées. Le projet pédagogique de La Chenille Verte vise à exposer les différents moyens éducatifs mis en œuvre par l'équipe pour répondre aux besoins des enfants au quotidien. Un projet pédagogique est toujours en évolution. Il est donc la base sur laquelle s'appuie notre réflexion et notre travail actuel.

L'enfant développe, par le jeu et par le plaisir, le désir d'apprendre. Se soucier de l'éveil du tout petit, c'est éveiller chez lui l'envie de savoir, de s'exprimer. C'est lui donner des moyens de découvrir, apprendre, et devenir autonome. La crèche est souvent le premier lieu de socialisation : c'est là que l'enfant va découvrir et expérimenter son environnement proche. Il va entrer en relation avec d'autres enfants et d'autres adultes et s'initier aux règles de la vie en société. Nous l'accompagnons sur le chemin de la construction de sa personne par l'écoute de son évolution particulière en le « laissant agir » dans une présence contenante à l'intérieur d'un cadre qui donne des repères. Tout cela se construit autour de la parole ajustée au vécu de l'enfant.

Le projet prend en compte les 10 principes de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant pour grandir en toute confiance. (en vert dans le texte)

I– LES REPERES INSTAURES

Dans notre projet, il nous paraît essentiel d'accueillir un enfant, en tant qu'être unique quelle que soit sa situation ou celle de sa famille (principe 1), d'adapter notre accueil à chaque enfant dans cet environnement collectif ; il nous paraît impensable d'envisager l'accueil d'un enfant sans accueillir également ses parents. Notre accueil prend en compte sa famille, sa culture, son histoire.

Lors de l'Adaptation

L'entrée d'un enfant en crèche est un événement pour lui, pour ses parents, et pour la crèche ; elle nécessite beaucoup d'attention de la part de chacun. Il s'agit souvent de la première séparation entre les parents et leur enfant, ainsi que de la reprise du travail du parent en congé parental. L'adaptation ne consiste pas seulement en l'intégration de l'enfant dans un nouveau cadre de vie mais engage également toute une démarche de "connaissance" et d'ajustements entre le "bébé" ou le jeune enfant et les professionnels qui s'occupent de lui et ses parents.

L'adaptation

Objectifs

Pour l'équipe de professionnels, l'adaptation est un outil pour :

- Faciliter l'intégration de l'enfant et de sa famille dans la structure par la connaissance de l'équipe, des lieux, des autres enfants et parents, en favorisant une relation de confiance.
- Permettre à l'équipe, en favorisant les échanges, de connaître la famille et l'enfant, ses rythmes, ses besoins, et ses habitudes pour les accueillir et s'adapter au mieux à l'enfant.
- Favoriser une séparation en douceur entre l'enfant et ses parents de manière individualisée et rassurante.
- Soutenir l'enfant dans sa découverte progressive de la collectivité

L'inscription de l'enfant.

L'inscription est la première démarche des parents en vue de l'accueil de leur enfant au sein de la structure. Ce moment nécessite une parfaite disponibilité des professionnelles qui accueillent la famille, le premier contact étant toujours

déterminant pour établir la confiance. Accueil, information, et écoute constituent les fondements de l'attitude professionnelle.
Ainsi, lors de l'inscription de l'enfant, la directrice reçoit la famille individuellement pour repérer ses attentes par rapport à l'institution, répondre à ses questions, expliquer le fonctionnement et l'organisation de la structure. Les spécificités du cadre d'accueil sont alors présentées. Le sens de la phase d'adaptation sera également abordé.
Une visite des locaux donne une première vision de ce que l'enfant peut vivre dans ce lieu d'accueil. Lors de ces premières rencontres, l'équipe est attentive à cerner la demande des familles et conserve une attitude d'écoute bienveillante et d'ouverture.

Le rôle de la personne référente.

La référente est la professionnelle qui accueille l'enfant et ses parents. L'adulte référent permet de répondre au besoin essentiel du jeune enfant d'entretenir des relations chaleureuses et stables avec un adulte qui le connaît, qui prend en compte ses besoins particuliers, son histoire, et lui assure un accompagnement individualisé. Tour à tour relais quotidien de l'enfant et figure sécurisante, elle facilite la séparation parents-enfants. La référente joue pleinement son rôle dans la phase d'adaptation et plus particulièrement dans le suivi particulier de certains enfants plus en difficultés qui nécessitent une continuité, notamment dans les soins.

Cependant, **rapidement, la référente passe le relais à ses collègues**. L'enfant est ainsi habitué à ce qu'une autre personne s'occupe de lui. Cela évite qu'il ne soit pas trop perdu le jour où sa référente est absente, et que la référente s'approprie trop les enfants dont elle a la charge. C'est ainsi toute l'équipe qui est vigilante et repère les difficultés de l'enfant.

Lors de la phase d'adaptation à La Chenille Verte, elle est l'interlocuteur privilégié de l'enfant et sa famille. Elle représente un repère sécurisant et veille particulièrement au bon déroulement de l'adaptation pour l'ajuster si nécessaire. Attentive à la continuité de l'accueil, elle centralise les informations nécessaires à l'accueil de l'enfant et assure le passage de relais avec les autres professionnelles pour que l'enfant soit accueilli dans de bonnes conditions. Ainsi, l'établissement d'une « feuille relais », remplie par la référente permet de recueillir, par écrit, les informations nécessaires concernant l'enfant (habitudes de vie, sommeil, repas objet transitionnel, rythme de l'enfant …) et sera consultable par l'équipe à tout moment.

Autres moyens matériels participant à une adaptation réussie :
les rangements pour les chaussures, les casiers et porte-manteaux avec la photo de l'enfant qui indique qu'il est attendu, et constitution par la famille de son cahier et d'une feuille de rythme (pour les plus petits).

Déroulement

L'adaptation se définit comme la période nécessaire pour que le jeune enfant s'intègre dans la structure et apprenne à se séparer de ses parents pour rejoindre la collectivité.

Sa durée est d'une semaine avec 3 jours où les parents restent dans la structure puis s'absentent les 2 derniers jours. Des ajustements peuvent être effectués en fonction du cheminement de l'enfant et de sa famille.
Les premiers jours, la référente propose aux parents d'accompagner leur enfant dans la découverte du lieu de vie. Parents et enfants peuvent mieux connaître la crèche et les personnes avec qui l'enfant va vivre sa journée. Ils peuvent ainsi avoir des repères spatiaux, s'imaginer leur enfant durant leur absence. Quant à l'enfant, il s'agit pour lui d'anticiper le temps de séparation en présence de ses parents et d'aller dans un lieu où ils ont été présents. Ce moment est une opportunité pour que la référente et le parent puissent échanger. En effet, ces échanges sont la base d'une réelle coopération entre les professionnels et les parents. L'enfant perçoit cette complicité, cela le rassure et facilite son adaptation.

Durant son temps de présence à la crèche, c'est le parent qui accompagne son enfant dans les moments de vie quotidienne (repas, siestes). Puis, quand l'enfant est bien à l'aise, la référente prend le relai. C'est par l'observation des liens entre le parent et son enfant qu'elle va mieux comprendre ses réactions et mieux le prendre en charge.

Les 2 derniers jours, les parents laissent progressivement leur enfant à la référente. Ils apportent le « doudou » (objet transitionnel) de l'enfant s'il en possède un. La référente, particulièrement pendant la phase d'adaptation, laisse le temps

nécessaire à l'enfant et sa famille pour prendre confiance. Elle se montre disponible, reste à l'écoute pour éventuellement le rassurer et le consoler afin de l'aider à mieux vivre la séparation. Elle reste en contact avec lui, l'accompagne dans ses découvertes, l'observe (ses réactions, son retrait ou son interaction avec les autres enfants…). Elle verbalise et respecte ce dont l'enfant a besoin pour gérer à sa façon la séparation et s'adapte à son attitude. La phase d'adaptation se poursuit même lors des temps où la référente est absente (personne relai).

Evolution de l'adaptation :

Chez les bébés, s'instaure souvent un mois « idyllique » où tous les partenaires sont satisfaits : le bébé progresse, le parent se réinvestit dans sa vie professionnelle, la référente et progressivement l'équipe est reconnue par l'enfant. Il peut s'en suivre quelquefois une période plus difficile (très souvent au moment où la professionnelle s'occupe d'un nouveau bébé) où apparaissent des pleurs, difficultés bien réelles qui signent son attachement et réactive la difficulté de séparation avec le parent à travers une mise à distance nécessaire avec la professionelle.

L'adaptation avec des enfants plus âgés (9-11 mois) exige que l'on prenne plus de temps avec eux afin de limiter l'insécurité dans laquelle ils se trouvent. Les réactions à la séparation sont plus manifestes. Les professionnelles et la famille peuvent favoriser la présence d'un objet transitionnel (« doudou ») et mobiliser l'enfant vers ce qui se passe autour de lui (activités, jeux, interactions avec les pairs).

L'adaptation se déroule selon les étapes précises qui seront adaptées à chaque enfant et à sa famille en fonction de leurs réactions. Il semble essentiel d'expliquer clairement à l'enfant la situation qu'il est en train de vivre : verbaliser le départ du parent et de ritualiser cette séparation dans les bras du professionnel qui l'accueille (câlin "dans les bras », au revoir, présence éventuelle du "doudou"...). Il semble très important également qu'un "dialogue" au sujet de la vie de l'enfant s'établisse entre les parents et le personnel afin que l'enfant puisse faire le lien entre ses deux lieux de vie (maison et crèche) et constituer ainsi "son histoire". Les renseignements importants seront contenus dans le cahier.

Cette adaptation à la crèche n'est pas toujours facile, mais les séparations sont nécessaires pour permettre à l'enfant de grandir...

<u>Lors de l'Accueil : l'accueil du matin et le temps du départ</u>

L'accueil du matin : la collaboration entre parents et professionnelles nécessite une communication active que La Chenille Verte s'attache à favoriser.

Objectifs

- Garantir une qualité d'accueil individualisé pour l'enfant et ses parents afin que chacun puisse commencer sa journée dans de bonnes conditions.
- Permettre à l'équipe de disposer des informations nécessaires à l'accueil de l'enfant et au bon déroulement de la journée.
- Accompagner la séparation parent/enfant pour garantir la sécurité affective de l'enfant en favorisant la transition entre le milieu familial et La Chenille Verte.

Moyens

Il est important d'individualiser l'accueil en fonction de chaque famille et de ses besoins ou préoccupations respectives, tout en ayant une attitude ouverte d'écoute et de respect. Les professionnels sont attentifs aux informations transmises par les parents, ce qui leur permet d'ajuster l'accueil de l'enfant. Ainsi sont recueillies les informations nécessaires à la qualité de la prise en charge de l'enfant (par rapport à la qualité de la nuit, à la prise éventuelle de médicaments avant son arrivée, à son humeur…), tout en respectant la sphère privée de chaque famille et la notion de confidentialité. Ce moment de transmission est primordial pour que l'équipe puisse prendre en charge et accompagner au mieux l'enfant pendant la journée. Les professionnelles prennent en compte les enjeux de la séparation pour l'enfant et son parent par un travail d'écoute et d'observation, et adaptent leur façon d'accueillir selon la situation. Le temps nécessaire à la séparation n'est en effet pas le même pour tous. L'arrivée de l'enfant est verbalisée par l'adulte. Celui-ci prend en compte ses inquiétudes et lui laisse le droit d'exprimer ses émotions (pleurs, colères, retrait…). Sensibilisée à l'observation de l'état émotionnel de l'enfant, il peut

y répondre et mettre des mots sur ce que vit l'enfant. Il accueille, rassure et prend acte de l'évolution de l'enfant, selon sa situation et son vécu.

L'équipe respecte, accompagne, et parfois initie la mise en place d'un rituel au moment de la séparation car celui-ci peut contribuer à créer un cadre rassurant pour l'enfant et à ponctuer le rythme de la journée. Elle permet à l'enfant d'arriver en douceur en lui laissant le temps nécessaire pour s'approprier le lieu, pour avancer à petits pas, observer, et le laisser vivre ce qu'il a à vivre et rejoindre le groupe. Au moment de l'accueil, l'adulte demande au parent de préciser à l'enfant qui va venir le chercher le soir, lui donnant des repères pour qu'il puisse plus facilement se situer dans le temps et éviter ainsi de le placer dans une situation d'attente. Enfin, les parents sont invités à signifier leur départ à l'enfant. Dans tous les cas, le professionnel le signifie.

Moyens matériels notables

- La salle est aménagée avant l'arrivée des enfants pour favoriser leur accueil dans un espace qu'ils peuvent investir selon leur gré.
- Un cahier permet de garder trace des informations concernant l'enfant et soutient les transmissions orales entre parents et professionnelles.

Déroulement

Pour une meilleure organisation des horaires dans la section des grands, il est possible que les enfants soient accueillis par les adultes de la section des bébés et des moyens. Les transmissions sont alors faites par écrit et par oral entre les collègues.

Puis, l'accueil se poursuit dans la petite salle chez les grands. Cet espace permet une transition plus tranquille, un accueil plus serein pour l'enfant et sa famille. Les portes du couloir peuvent rester ouvertes (plus accueillant) mais sous la surveillance constante d'un adulte. Les enfants déjà arrivés jouent dans la grande salle et ainsi ne sont pas perturbés par les familles accueillies.

Mise en œuvre :
- Lorsqu'un enfant arrive, une personne de l'équipe va à ses devants pour l'accueillir. Le roulement des horaires permet que ce soit le même adulte présent le matin qui fait les transmissions du soir (continuité).
- Les stagiaires et nouveaux membres de l'équipe doivent être présentés personnellement à chaque famille (parents et enfant) en fonction du temps disponible.

La transmission des informations sur le déroulement de la journée et la répétition apportent une stabilité indispensable en tant que repères dans le temps.

Le temps du départ

Objectifs

- Accompagner le départ de l'enfant et favoriser les retrouvailles entre l'enfant et ses parents.
- Favoriser la transition entre La Chenille Verte et la maison.

Moyens
Tout au long de la journée, les professionnelles transmettent les informations qui permettront aux collègues qui étaient absents d'assurer l'accueil du soir. Chacun a le souci de recueillir l'information. Pour accompagner au mieux les retrouvailles, l'équipe s'attache à mettre des mots sur les différents comportements de l'enfant pour faciliter leur compréhension. Cela suppose que le professionnel puisse s'adapter au mode de retrouvailles, aux rituels spécifiques à chaque enfant et à chaque famille.

Déroulement
L'arrivée du parent est verbalisée par le professionnel afin de prévenir l'enfant et passer le relai aux parents. Les changements éventuels (horaires, personne…) sont présentés à l'enfant pour le préparer. Eventuellement concentré sur son jeu, le

professionnel lui signale que le temps d'accueil est terminé et qu'il va quitter la structure avec ses parents. Les transmissions d'informations représentent un moment important car elles permettent d'informer les parents sur ce qui s'est passé durant leur absence. L'attention portée à chaque enfant et les temps de prise en charge individuelle nourrissent les apports des professionnels et tissent le relai enfant-parents. L'équipe reste vigilante à individualiser les informations transmises aux parents. Les échanges ne portent pas seulement sur des éléments physiologiques de l'enfant (santé, soins, alimentation, change, sommeil) particulièrement importants chez le bébé mais concernent aussi l'humeur, le plaisir de l'enfant d'être à la crèche. Ils peuvent être enrichis par des anecdotes sur la journée de l'enfant : des retours d'observations sur ses découvertes ou ses interactions avec les autres enfants.

Les enfants sont inclus dans la conversation. Chez les grands, la place est laissée à l'enfant pour raconter ce qu'il a fait de sa journée. C'est également un temps pour rassurer les parents sur d'éventuelles interrogations et craintes. En cas de difficultés, l'équipe, après concertation et observation, choisit le moment adapté à la disponibilité des parents pour aborder la situation et trouver ensemble ce qui peut être mis en place.

Lors des Soins

Les soins : les soins et notamment le change sont une occasion privilégiée d'échange entre le professionnel et l'enfant.

Objectifs

- Respecter l'enfant dans son intégrité et son intimité pour assurer son bien-être et son confort.
- Le sensibiliser à la connaissance de son propre corps et au corps de l'autre en considérant les soins comme faisant partie de l'éveil.
- Instaurer une relation privilégiée, sécurisante et confiante au cours des soins quotidiens en respectant l'enfant dans sa globalité et en particulier dans son intimité et son individualité.
- Favoriser l'autonomie de l'enfant pour qu'il soit acteur des soins.

Moyens
Les professionnels prennent en considération les informations transmises par les parents. Il est possible de lui rappeler que son corps lui appartient et de l'informer également de l'importance à respecter le corps de l'autre.

Déroulement
Lors des changes, l'adulte est attentif à l'enfant et veille à ne pas être interrompu dans la relation qui s'est instaurée. Le professionnel s'assure de son bien-être physique et affectif et prend en compte ses peurs ou inquiétudes éventuelles (changement de cadre, gêne…). Pour ce faire, il peut le rassurer par des gestes doux et en lui parlant pour garder le contact avec lui. Il s'adapte aux besoins de l'enfant qui peuvent varier pour y répondre au mieux. Les professionnels effectuent le change en fonction de leur observation et de la connaissance des enfants (habitudes) et lors de temps spécifiques (avant ou après le repas et après la sieste). Une fois le repas terminé, les enfants vont avec leur référent de repas, changer leur couche et se déshabiller à tour de rôle. L'enfant est prévenu des soins qui vont être effectués pour lui permettre de ne pas être interrompu brutalement dans son activité ou son jeu. Il précède et accompagne ses gestes par des explications qui permettent à l'enfant d'anticiper l'action (« je vais te moucher »…) et de les comprendre.

L'accompagnement à l'acquisition de la propreté

Là encore, l'acquisition de la propreté se fait au rythme de chaque enfant. L'équipe attend que l'enfant demande à enlever sa couche et que les parents prennent l'initiative. Elle l'encourage dans cette étape qui fait l'objet d'un accompagnement personnalisé et ne sera jamais forcée. L'équipe veille à ne pas faire de cette étape du développement un enjeu personnel afin qu'elle se passe sereinement. Ainsi, les professionnels dédramatisent "les petits accidents" et acceptent qu'un enfant puisse passer par des phases de régression.

Ils privilégient une étroite coordination avec les parents, veillant à un maximum de cohérence entre leur attitude de professionnels et celle des parents. Pour un enfant, la prise de conscience du fonctionnement physique constitue une nouveauté et une progression. Cette évolution est partagée avec la famille et les progrès de tous les jours sont mis en relief le soir lors des retrouvailles. A l'écoute, l'équipe de professionnels peut conseiller les parents si le besoin s'en fait ressentir.

Lors des repas

L'alimentation

Le temps du repas doit être un moment convivial qui se déroule dans le calme. Les enfants mangent dans leurs sections respectives sauf aménagement ou événement particulier.

Chez les bébés,

Au cours de la journée, le rythme des repas est respecté. Tous les matins, pendant les transmissions d'informations, la famille indique l'heure du dernier biberon. L'observation de l'enfant permet aussi à l'adulte de lui proposer ou non son repas. L'adulte adopte la position et utilise le matériel qui s'adapte le mieux à l'enfant. De plus, tant que l'enfant semble y trouver de l'intérêt le biberon du goûter est préservé au sein de la crèche. Outre l'apport nutritionnel du lait, certains petits ont encore besoin de téter (jusque chez les grands).

Le cheminement vers la diversification alimentaire se fait en corrélation avec la famille. Lorsque l'enfant a démarré ce processus à son domicile il peut être amorcé à la crèche. La communication entre l'équipe et la famille a là aussi beaucoup d'importance pour prendre connaissance des « étapes » et des goûts de l'enfant. Par cette coopération, l'enfant est mieux respecté et voit une continuité dans ses rythmes et habitudes alimentaires. La diversification alimentaire à la crèche se fait selon les recommandations du Plan national nutrition santé et donc par famille d'aliment (légumes et fruits cuits, puis ensuite les viandes et poissons) et par texture (mixé, mouliné, morceaux).

Chez les moyens

En début d'année, les enfants mangent dans des chaises hautes ou des tablettes individuelles en fonction de leur évolution. Un roulement est instauré pour aider les adultes et ainsi les enfants à mieux se repérer. Ce roulement consiste à préciser sur un tableau quels sont les enfants qui régulièrement mangent en 1er et ainsi de suite. Ce fonctionnement demande de la souplesse en fonction des siestes ou des demandes particulières d'enfants. Puis, en cours d'année, si les enfants sont en capacité de commencer à manger seul et sont confortablement installés sur les petites chaises, l'équipe leur propose alors de passer à table en les accompagnant.

Dans tous les cas, les adultes ont un « coin » attitré où est installé tout le matériel nécessaire au bon déroulement du repas.

Chez les moyens et les grands

Chaque professionnel possède une table attitrée. En revanche, aucune place n'est attribuée à l'enfant qui choisit sa table au repas comme au goûter. Un adulte accompagne les enfants en difficulté dans le choix de sa place. Le nombre de chaises nécessaires au repas est installé avant la mise à table des enfants. De plus, l'adulte se réserve le droit de séparer des enfants susceptibles de déranger le bon fonctionnement du repas, ou de ne pas accepter un enfant à table si le repas est toujours conflictuel avec cette personne. Un relais est alors pris dans l'équipe. L'adulte présent verbalise en instaurant un dialogue, aide l'enfant à manger si nécessaire, et soutient ses premiers pas vers l'autonomie. C'est un moment où l'enfant découvre différents goûts par toutes sortes d'aliments en faisant jouer en plus, l'effet dynamique du groupe.

Plus qu'un moment qui ponctue la journée, le repas est un temps convivial propice aux échanges, aux découvertes et à la prise d'autonomie mais il est aussi soumis à de nombreuses règles à respecter.

Un temps d'échanges

Le repas est un temps privilégié d'échanges, où l'ambiance est relativement calme et pendant lequel l'adulte aide et reste disponible pour discuter.

Un temps de découvertes

Grâce aux menus variés, les découvertes sont essentiellement gustatives (sucré/salé, épicé). De ce fait, les plats sont présentés devant les enfants. Servis en petite quantité, les enfants sont incités à goûter les plats, découvrir les fruits épluchés devant eux et ont le droit de toucher les aliments.

Un temps de prise d'autonomie

Par plusieurs aspects, les enfants développent leur autonomie au cours du repas : en se servant seul lors du self chez les grands, en mangeant seul...

Pour les enfants ayant acquis une autonomie suffisante, nous leur proposons d'être entièrement acteur durant le repas en mettant un petit self en place. Ils peuvent aller se servir ou se resservir des plats distribués à leur hauteur. Pain, eau, cuillères sont à leur disposition ainsi qu'une poubelle pour vider son assiette et une bassine pour récupérer la vaisselle usagée. L'adulte partage aussi le repas avec eux, afin d'orchestrer ce temps et de prendre place au sein des échanges.

L'autonomie passe aussi par la confiance accordée à l'enfant quand il dit qu'il n'a plus faim. Ainsi, à tout âge, les enfants ne sont pas obligés de terminer leurs assiettes, le plus important étant que le repas reste un moment de plaisir.

Un temps avec des règles

Dans le but de respecter chacun, de garder le calme mais aussi d'apprendre les règles de la société, il est demandé aux enfants de rester assis, de ne pas crier, de ne pas jeter la nourriture, de ne pas renverser le verre… On le voit, les règles sont nombreuses et c'est pour cette raison qu'elles sont à répéter régulièrement !

A la fin du repas, les enfants accompagnés par l'adulte se nettoient la bouche et les mains et portent leurs bavoirs dans des panières avant de regagner les salles de vie. Verbalisation, encouragement, et convivialité feront du repas un moment agréable et apprécié.

L'allaitement maternel

L'entrée à la crèche est souvent un moment fort pour l'enfant et les parents qui la vivent. Lorsque les parents ont fait le choix d'un allaitement maternel, de nombreuses questions se posent alors : pourrai-je continuer lorsque mon enfant sera à la crèche ? Comment ? La question du sevrage en fait également partie quand les parents prennent la décision de passer à un autre mode d'alimentation pour leur enfant.

Afin de permettre aux parents, de concilier vie professionnelle et allaitement maternel, la crèche la Chenille Verte offre l'opportunité aux mères de poursuivre ce choix d'alimentation auprès de leur enfant accueilli en crèche. Ainsi l'équipe propose plusieurs possibilités :

- **Pour les mères désirant allaiter dans l'enceinte de l'établissement :** Possibilité, selon l'organisation professionnelle de la mère de venir à la crèche lorsque l'enfant est éveillé pour la mise au sein avec une communication rapprochée avec l'équipe. La mise au sein pourra être effectuée dans la section avec le personnel et les enfants ou dans un espace aménagé à la biberonnerie pour leur permettre une plus grande intimité avec leur enfant.
- **Pour les mères qui tirent leur lait dans des biberons ou poches de conservation :** possibilité de conservation de lait congelé ou réfrigéré au sein de la crèche en respectant les recommandations de conservation énoncées par le Ministère de la Santé et des Solidarités (ANNEXE). Lorsque le lait maternel est congelé, il sera décongelé et réchauffé à l'aide d'un chauffe biberon afin de préserver la qualité du lait maternel.
- Il est important de noter que selon l'Article L1225-30 du Code du Travail, afin de faciliter l'allaitement maternel : « Pendant une année à compter du jour de la naissance, la salariée allaitant son enfant dispose à cet effet d'une heure par jour durant les heures de travail dans les entreprises publiques de plus de 100 salariés. »

La directrice de l'établissement, infirmière puéricultrice pourra être une ressource pour la mise en place de ce fonctionnement.

Il semble important de prendre en compte, pour les mises au sein dans l'établissement, que le projet sera réajusté et réactualisé selon l'évolution des besoins des enfants, des parents, mais également par les professionnels qui auront repérés certaines difficultés organisationnelles ou de séparation.

Lors de la sieste

Le sommeil et le repos

Le sommeil est un besoin fondamental. Il permet à l'enfant de récupérer et de grandir. Les temps de repos favorisent la détente pour investir une nouvelle période de la journée et permettre de profiter des apports du reste de la journée. L'équipe se montre à l'écoute du rythme de chaque enfant.

Objectifs

- Respecter le plus possible le rythme de sommeil de l'enfant et favoriser les conditions propices à l'endormissement et à un sommeil de qualité.
- Favoriser les transitions de l'endormissement et de réveil.

Moyens

L'espace sommeil est aménagé pour favoriser la qualité du sommeil et respecter le rythme de chacun, en particulier chez les bébés et les moyens (lit à barreau, ardoise avec inscription des temps de sommeil pour chaque enfant). Pour respecter l'individualité du jeune enfant et l'aider à se sentir en sécurité et à gérer son angoisse de la séparation qui, au moment du coucher, réapparaît parfois intensément, il est important de noter que chaque enfant a son lit, toujours à la même place.

Des alternatives au lit (hamac, pouf, poussette, …) peuvent être proposées à l'enfant qui a du mal à trouver le sommeil dans la chambre. Il peut aussi s'endormir dehors et, sous la surveillance de l'adulte, faire sa sieste à l'extérieur.

Chez les bébés, les temps de sommeil et de repos se font selon les enfants en une ou plusieurs fois. Il est primordial d'être à l'écoute des rythmes de sommeil de chaque enfant. Ce rythme se modifie au fil des mois pour ce groupe. Pour les nouveaux arrivants, les professionnels prennent le temps nécessaire pour que les enfants s'habituent à leur nouvel environnement et aient un souvenir positif de ce temps de sieste, afin de pouvoir y revenir « en toute sécurité ». Pour cela, l'équipe s'appuie sur son observation et sa connaissance de l'enfant pour déceler les signes annonciateurs de sommeil (bâillements, pleurs, câlins, pouce) et coucher l'enfant pour respecter son cycle de sommeil. La professionnelle dit à l'enfant qu'il va se coucher car il semble fatigué et lui propose d'aller se reposer le temps d'une sieste, accompagné de son objet transitionnel (doudou) et/ou de sa tétine.

Chez les moyens, les professionnelles veillent également à respecter le rythme des enfants qui peuvent être ainsi recouchés en fonction de leurs besoins tout au long de la journée. Pendant une période d'acquisition de rythme et de repères, ils peuvent également, afin de les aider à trouver leur sommeil, être isolés des autres enfants ou installés au sol confortablement (pouf), dans un relax (en sécurité), ou encore dans leur poussette imprégnée de l'odeur de la maison.

Chez les grands, des moments de sieste collective sont prévus. L'équipe reste cependant très attentive aux besoins individuels et au rythme de sommeil de chaque enfant au sein du cadre collectif. Un temps de repos supplémentaire peut être proposé en cas de besoin (fatigue, etc.). Les moyens et les plus grands dorment généralement après le repas de midi. Cependant, l'équipe peut repérer chez certains enfants de la section des grands des rythmes qui diffèrent du groupe. Ainsi, si un enfant de la section des grands a besoin d'être couché plus tard, il peut être conduit après le repas dans la section des moyens pour avoir un temps de jeu alors que le reste du groupe est couché. Cet enfant sera ensuite reconduit dans la section des grands et, s'il en a besoin, dans le dortoir des grands pour être couché à une heure qui respectera mieux son rythme de sommeil.

Déroulement

L'équipe veille à assurer la sécurité affective de l'enfant nécessaire à son endormissement. Elle le met en confiance et le rassure. Ainsi, l'équipe prend le temps de coucher chaque enfant et si cela est nécessaire, reste près de lui le temps qu'il s'endorme. Elle reste à proximité des enfants pour parer à toute angoisse mais aussi parfois pour éviter le chahut des plus grands. Elle s'appuie sur sa connaissance du rythme et des besoins de l'enfant pour adapter sa présence et son type d'accompagnement. L'équipe propose des temps de transition avant la sieste. La préparation se déroule en plusieurs temps (change, déshabillage seul ou accompagné dans ses gestes au besoin, doudou…), ce qui sert à l'enfant de rituel et de repère. L'enfant participe à son déshabillage et au rangement de ses vêtements dans son pochon. La création d'un temps calme peut constituer un repère dans le déroulement de la journée et dans la succession des temps forts au sein de la structure. Enfin,

les professionnelles se montrent à l'écoute des difficultés rencontrées par les parents au sujet du sommeil et peuvent travailler avec eux, s'ils le souhaitent.

A propos du cadre et des limites posées

Pour se construire, explorer, découvrir et grandir, le jeune enfant a besoin de prendre appui sur un monde stable, et prévisible. Il va construire ses repères à partir des limites et du cadre que vont lui donner les adultes. Les règles permettent de créer un environnement sécurisant. Elaborées par l'équipe, elles doivent être adoptées par tous, ainsi les enfants seront rassurés dans un cadre qui ne change pas en fonction des personnes. Les adultes ne doivent pas être en contradiction par rapport à une limite ou une règle mais veiller au contraire à garder une cohérence. Les enfants se sentent alors en sécurité, peuvent comprendre ce qu'ils font ou non et pourquoi.

En fait, l'objectif des règles et des limites est de préparer l'enfant à la réalité extérieure : tout n'est pas permis, tout n'est pas possible. Les enfants apprennent à s'autoréguler alors qu'ils sont en train de repérer ce qu'ils ont le droit de faire et de ne pas faire. C'est la base de la socialisation et une façon de les préparer à la vie d'adulte. Vivre en collectivité implique en effet nécessairement la mise en place de règles. Elles permettent au groupe de vivre harmonieusement dans le respect de chacun. A La Chenille Verte, on distingue les règles et les limites.

Les règles

Ce sont des interdits qui restent inflexibles. S'ils ne sont pas respectés, ils mettent l'enfant et le groupe en « danger ». Les règles de vie sont d'autant plus structurantes et mieux acceptées si elles sont simples, stables, constantes, limitées en nombre. Elles doivent être verbalisées, expliquées et adaptées à l'âge de l'enfant. L'attitude professionnelle consiste à guider les enfants dans leurs relations avec les autres (ne pas taper pour avoir un jouet par exemple). Pour gérer les frustrations, l'adulte peut proposer autre chose à la place. C'est aussi présenter une perspective positive, faire valoir à l'enfant le possible, le permis, ce à quoi on peut dire oui. Par exemple, face à l'interdit « on ne saute pas », l'adulte peut ainsi proposer l'utilisation d'un trempoline. Une utilisation trop fréquente du « non » ne permet pas aux enfants d'intégrer correctement sa signification et l'adulte peut y perdre sa crédibilité. Celui-ci peut également dire à l'enfant ce qu'il a le droit de faire (ne pas courir = marcher, dire à l'enfant d'arrêter = stop). Les règles peuvent être source de frustrations et nécessitent donc de l'adulte un accompagnement.

Les règles sont hiérarchisées. En effet elles peuvent aller des plus rares, des plus importantes car elles peuvent mettre en danger l'enfant. L'adulte a alors une attitude ferme et l'enfant constatera à l'attitude de l'adulte que cet interdit ne souffre aucune discussion. Mais les plus nombreuses sont celles où l'enfant va expérimenter, provoquer la réaction de l'adulte. Celui-ci aura une attitude de patience, de négociation. L'enfant pourra un peu jouer autour de cette limite.

Les limites

Les limites sont des lignes de conduite pour mieux vivre ensemble. Elles sont plus souples, elles dépendent du nombre d'enfants et des adultes présents. A certains moments, des barrières sont présentes dans les sections pour délimiter les espaces (protéger les enfants d'un danger ; favoriser un temps individuel, exemple du repas chez les bébés…). Éduquer, c'est accompagner l'enfant pour qu'il puisse vivre ses besoins de manière socialement acceptables. C'est le confronter au principe de réalité mais pas au pouvoir de l'adulte. On doit toujours se demander comment on pourrait dire « oui » plutôt que « non », comment on peut limiter mais pas supprimer, car l'enfant ne doit pas avoir l'impression de tout perdre. Par exemple, l'enfant a le droit d'expérimenter le toboggan dans le sens qu'il veut. Rien n'empêche d'instaurer quand même une « règlementation » pour que ce soit « socialement » acceptable. Quand il n'y a personne sur le toboggan, on monte comme on veut, quand il y a du monde on laisse la priorité aux enfants qui sont montés par les marches et qui veulent descendre ! Il ne faut pas créer un embouteillage en haut des marches qui pourraient, lui, s'avérer dangereux. On ne fait alors que limiter l'utilisation : on ne l'interdit pas ! C'est aussi laisser l'enfant expérimenter sans danger.

Les émotions

Pendant les deux premières années, l'enfant n'a qu'une conscience limitée de lui-même, des autres et de ce qu'ils éprouvent. Demander une attitude de réparation à l'enfant n'a pas de véritable signification pour lui. S'il a cédé aux injonctions de l'adulte car il en aura perçu le mécontentement et l'exigence, le tout petit va réitérer presque indéfiniment les mêmes comportements et vérifier ainsi l'attention que ces attitudes lui valent.

Vers deux ans et demi, les arguments, explications accompagnant les limites et demandes formulées par l'adulte peuvent prendre sens progressivement.

Un enfant ne respecte pas une limite pour voir comment va réagir l'adulte, ou il ne connaît pas encore les normes du groupe, ou c'est un enfant inquiet qui cherche à attirer l'attention sur lui. Des enfants ont besoin de temps pour accepter une limite, jusqu'à un certain moment où l'adulte devient plus ferme.

La limite génératrice de frustration demande à être accompagnée dans les ***émotions*** qu'elle suscite. L'enfant a besoin de « s'opposer pour se poser ». Certains enfants débordent d'une émotion incontrôlable. Ils ont du mal à tolérer la frustration, les interdits ; ils explosent (cris, agression, « non » catégorique, pleurs, trépignements…). Ce sont des enfants fragilisés, qui manquent de contenant, de force pour se contenir, de mots pour s'exprimer. Ce sont des enfants angoissés. Le cadre ne peut pas être le même d'un enfant à un autre, ils n'ont pas tous le même espace vital. Un même cadre peut être trop petit pour l'un et trop grand pour l'autre. C'est une question de dosage. L'adulte peut alors proposer un retour au calme à l'enfant qui explose. Reprendre avec l'enfant le pourquoi. Par ses mots et son attitude, l'adulte doit donner du « contenant » à cet enfant, du cadre, quelque chose d'adapté pour amener l'enfant à se contenir lui-même.

II - LES OUTILS DE TRAVAIL :

l'observation :

L'observation de l'enfant est une nécessité pour pouvoir déterminer son stade de développement psychomoteur et affectif, et ses besoins spécifiques. C'est un outil de travail important. Observer, c'est porter un regard sur l'enfant, être attentif à ses attitudes, à ses comportements, à ses modes d'expression et ses interactions avec les autres.

Le fruit de ces observations, échangé par l'équipe dans un souci de complémentarité et d'objectivité, permet :

- de mieux connaitre l'enfant ;

- de suivre son évolution (acquisitions, stades de développement, place dans le groupe...) ;

- de décoder des demandes ;

- de prévenir si des dysfonctionnements ou des difficultés sont décelés.

C'est à partir de ces observations que peuvent être adaptées et affinées les attitudes éducatives afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant. Enfin, un regard porté par l'adulte est sécurisant pour l'enfant et lui permet d'exister et d'évoluer avec plus d'aisance, en multipliant ses expériences.

L'observateur peut être externe : indépendant, il observe le groupe sans s'y intégrer.

Il peut aussi être interne : intégré au groupe observé, il participe.

l'écoute :

L'enfant a besoin d'être entendu. Là encore, l'adulte sera plus à même de répondre à ce besoin s'il se montre disponible. Lors de ses apprentissages, l'enfant peut être confronté à certaines difficultés. Il est nécessaire qu'il se sente entendu par l'adulte

afin de pouvoir les dépasser. L'enfant éprouve aussi du plaisir, de la joie à partager ses exploits, ses découvertes. Là encore, l'attention de l'adulte est primordiale. Les enfants accueillis ne possédant pas encore pleinement le langage verbal, ils communiquent en s'exprimant beaucoup par le non verbal (mimiques, positions, grimaces...). Le rôle de l'adulte est alors de tenter de décoder ce non verbal pour veiller à les accompagner au mieux

la verbalisation :

L'adulte accompagne l'enfant et l'encourage avec bienveillance (principe 4). Lui parler, c'est le considérer comme un être à part entière avec ses désirs, ses refus, des besoins différents de l'adulte et des autres enfants. La parole tient ainsi une place primordiale dans la relation des adultes avec les enfants et des enfants entre eux. Les paroles qui accompagnent les faits et gestes de l'adulte apaisent et sécurisent l'enfant. En mettant des mots sur les émotions ressenties et exprimées par l'enfant avec son corps (attitudes, pleurs, cris...), l'adulte lui signifie qu'il l'entend et le comprend. Ainsi, la verbalisation contribue à l'instauration d'une relation de confiance. De plus, les échanges verbaux permettent à l'enfant de comprendre et d'intégrer progressivement les situations diverses vécues au cours de la journée afin d'y faire face (interdits, situations de conflits, etc.). Enfin, l'enfant, confronté au quotidien avec les mots, peut acquérir avec plus d'aisance le langage et percevoir que c'est un moyen de communication.

Parfois donner trop d'explications à un enfant ne l'aide pas et peut au contraire le noyer dans un discours qu'il ne peut pas suivre. L'adulte s'adresse individuellement à l'enfant. Il se place à la hauteur de son visage, sans lui « crier » une instruction à travers la pièce alors qu'il est indisponible psychiquement. Il lui donne une consigne à la fois avec des mots simples et concrets.

le jeu et les ateliers d'éveils :

Le jeu est essentiel pour l'enfant car il lui permet de rêver, de penser, de faire et de refaire pour mieux comprendre ce qui l'entoure. En somme, jouer c'est s'amuser et s'amuser c'est apprendre.

« L'enfant avance à son propre rythme, pour lui, tout est langage, corps, jeu, expérience. Il a besoin qu'on lui parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer ses multiples activités ». (principe 2).

Le jeu libre

Les jeux sont indistinctement proposés aux filles et aux garçons (principe 7).

Toutes les compétences de l'enfant (intellectuelles, motrices, relationnelles, sensorielles…), ses talents, s'exercent à travers le jeu et le plaisir qu'il en retire. Qu'il soit libre ou « dirigé », il fait partie de sa vie. C'est l'expression même de l'enfant.

Le jeu libre de l'enfant, seul ou en groupe, contribue au développement, à la créativité et au libre épanouissement de l'enfant. Il apprend à se comporter socialement, à décider lui-même du sens qu'il veut donner à ses relations avec l'autre et régler les conflits qui peuvent survenir.

Objectifs

- Permettre à l'enfant de développer sa créativité, son imagination et son expression par la découverte de lui -même, des autres et de son environnement.
- Accompagner l'enfant dans l'appropriation de ses compétences et de ses capacités de vivre, de découvrir et de s'épanouir avec plaisir dans un espace aménagé et stimulant.

Pour favoriser le jeu libre, les enfants se verront proposer un environnement qui sera aménagé et adapté en fonction de leur âge et de leur évolution, favorisant leur autonomie. Les plus petits sont installés sur des tapis. Ainsi pourront-ils se déplacer librement.

Pour mieux appréhender le monde qui les entoure, les enfants sont laissés au maximum pieds nus.

L'aménagement de l'espace en petits coins thématiques (cuisine, construction, livres, animaux, garage, puzzle…) leur permettent de se repérer, de se diriger où bon leur semble et de soutenir le jeu libre.

L'accessibilité des jeux offre aux enfants la possibilité de se servir sans qu'ils aient à interpeller l'adulte, trouvant à leur hauteur tout ce qui est sans danger pour eux.
L'utilisation des jeux n'est pas figée, ils peuvent déplacer les jouets pour construire et développer une idée. Ils ont ainsi la possibilité de choisir, de déplacer, de revenir à leur jeu.

A certains moments de la journée, les portes peuvent être laissées ouvertes entre les sections. Cela permet aux enfants d'explorer de nouveaux espaces ou bien de retrouver des lieux et des jouets déjà connus. Le couloir leur permet de faire du trotteur, du camion, jouer au ballon mais la règle est alors que les jeux restent dans chaque pièce.

La crèche accueille des fratries. Cette libre circulation des enfants offre la possibilité de passer du temps avec leur frère / sœur sans être dépendant de la disponibilité d'un adulte pour l'accompagner. Cette circulation permet aussi que, peu à peu, les enfants connaissent les adultes des autres sections et inversement.

Pour que cela fonctionne, il est impératif que les adultes se répartissent dans tous les espaces. Leur positionnement est le régulateur puissant de la répartition des enfants et des interactions entre eux. L'adulte doit avoir un rôle de « phare ». Les enfants jouent dans les espaces « éclairés » par le regard tranquille et bienveillant de l'adulte et sont ainsi sécurisés.

Déroulement
Pendant le jeu libre, les adultes laissent aux enfants la possibilité de choisir leur activité et de décider par eux-mêmes du sens et de l'utilisation qu'ils veulent conférer aux jouets. Les enfants choisissent avec qui ils veulent jouer ou s'ils veulent observer en restant à l'écart du groupe, dans le respect des règles établies pour le groupe. Les professionnelles interviennent quand cela est nécessaire. Dans un premier temps, il est important que les enfants puissent régler seuls leurs petits différends de façon autonome. Elles peuvent intervenir en les soutenant, en essayant de trouver des solutions avec eux pour les aider à régler le conflit et éviter qu'il se reproduise par l'utilisation de réponses ajustées. L'équipe s'appuie pour cela sur les règles énoncées. L'adulte reste à la disposition de l'enfant, répond à ses sollicitations et peut favoriser les relations entre les membres du groupe, enfants et adultes.

L'observation de ces temps de jeux libres est très importante. Les professionnelles peuvent ainsi mieux connaître l'enfant, les étapes de son développement, ses goûts, sa position et son comportement dans le groupe, ses compétences… Cela permet de nourrir les transmissions d'informations faites aux parents et favorise la compréhension de certaines situations pour aider l'enfant si besoin. Les enfants participent au rangement avec l'adulte.

Jouer dehors

Le contact réel avec la nature est essentiel au développement de l'enfant (principe 6). A la chenille verte, des temps de jeux à l'extérieur sont proposés quotidiennement aux enfants.

D'un point de vue moteur :

Jouer dehors répond à leur besoin de bouger, de se dépenser physiquement, de crier…Ils vont pouvoir marcher sur un terrain inégal, ce qui favorise un meilleur équilibre. Ils vont pouvoir courir, escalader, sauter, attraper… choses qui ne sont pas toujours faciles en intérieur. Le cadre extérieur permet à l'enfant de vivre des expériences multi sensorielles extrêmement riche et favorables à leur développement psychomoteur. Il leur permet aussi d'être en contact avec la nature : observer des petites bêtes, des oiseaux, … de semer des graines de fleurs, récolter les tomates cerises, framboises, …

L'enfant pourra développer sa motricité fine car les éléments extérieurs ne sont pas « calibrés par l'homme », il devra fournir plus d'efforts lorsqu'il cueillera une pâquerette ou faire attention de ne pas écraser le gendarme qu'il a ramassé.

Des vélos et trotteurs sont proposés. Dans le jardin, « côté moyens », ou dans la cour, « côté grands », la règle est que les vélos ne roulent que sur la route. Cela permet de privilégier d'autres jeux (qui peuvent aussi être sortis de l'intérieur) dans les autres espaces. Ainsi, des tables peuvent être installées avec des activités proposées (dessin…).

Des structures sont installées toujours sous la surveillance d'un adulte. Il est indispensable que les professionnels soient en nombre auprès des enfants ceci afin de préserver la sécurité et soient bien répartis dans l'espace.

D'un point de vue exploratif et social

Grace à l'environnement extérieur proposé à l'enfant, il va pouvoir rechercher, explorer, découvrir ceux qui l'entourent (la nature, des objets utilisés différemment, d'autres enfants…) Ces diverses explorations autonomes et libres vont lui permettre, dans un premier temps, d'apprendre à développer les aptitudes nécessaires pour gérer les situations inconnues puis dans un deuxième temps de développer progressivement une certaine assurance, une confiance en lui.

D'un point de vue créatif :

Le jeu extérieur développe la créativité de l'enfant et développe son imagination en fonction de ce qu'il trouvera (ou pas). Cet imaginaire et cette créativité vont également avoir un impact positif sur la concentration de l'enfant et sur ses apprentissages : en faisant et en créant de manière autonome, l'enfant va apprendre de nombreuses choses avec beaucoup plus de facilité.

Le bac à sable permet aux enfants un terrain de jeux et d'explorations (en le touchant, en le faisant couler entre ses doigts, en marchant dedans…) qu'ils apprécient tout particulièrement. Après cette phase exploratoire, les enfants peuvent y développer leur imagination en faisant de nombreuses créations. Des règles sont cependant à respecter : 2 adultes doivent être disponibles, le sable et les jouets doivent rester dans le bac à sable, les enfants sont pieds nus ou en chaussettes…Des tables en plastique sont installées dans le bac à sable pour inciter les enfants à mettre le sable dessus plutôt que sur les bordures. Les jeux et les tables sont rangés le soir dans le cabanon.

D'un point de vue santé :

L'air intérieur peut être plus pollué que l'air extérieur (colle des meubles, peintures, travaux,…)

L'enfant bouge plus et plus longtemps qu'en intérieur ce qui lui permet de développer une meilleure santé physique.

Son système immunitaire est développé en étant en contact avec des micro-organismes non dangereux.

Le contact du soleil sur la peau permet la production de vitamine D qui joue un rôle essentiel dans l'absorption du calcium par l'organisme qui assure une croissance et minéralisation osseuse.

Le mouvement, les stimuli et la lumière naturelle ont une incidence positive sur la qualité du sommeil.

Le contact avec la nature diminue la fréquence cardiaque ce qui a un effet calmant et permet de diminuer le stress.

D'un point de vue sensoriel :

L'extérieur offre à l'enfant une richesse dans les matières qu'il peut toucher (terre, sable, herbe, cailloux, …) dans les sensations qu'il peut expérimenter (chaud au soleil, froid le matin ou en hivers, le vent sur la peau,…), dans les odeurs (feuilles d'automne, herbe coupée, plantes aromatiques,…). Et dans les sons (chants d'oiseaux, branche qui craque, bruit du vent dans les feuilles, …)

Selon le temps, l'accueil du matin et du soir peut se faire dehors. Pour éviter les va-et-vient, l'accès au jardin se fait par la cour des grands pour la section des grands et leurs parents.

Le doudou

En l'absence de leur parent, le doudou (ou objet transitionnel) a pour rôle principal de rassurer et de sécuriser l'enfant. Plus l'enfant éprouve une sécurité affective adéquate, plus il pourra explorer et faire de nouvelles expériences. Ainsi l'équipe a fait le choix de permettre un libre accès des enfants à leur doudou, celui-ci participant pleinement à sécuriser l'enfant.

Dans la crèche des espaces accessibles aux enfants sont dédiés au rangement des doudous lorsque ces derniers n'éprouvent pas le besoin de l'avoir. Des meubles à cases sont installés dans la section des moyens et grands. Afin de favoriser l'autonomie des enfants, en adéquation avec leurs capacités, dans chaque case de la section des grands il est disposé la photo et le prénom des enfants. Les tétines des enfants sont rangées dans des valises compartimentées afin de garantir une meilleure hygiène.

L'extérieur offre une richesse d'exploration pour les enfants. Pour qu'ils puissent être sécurisés et donc découvrir l'extérieur de la crèche, l'équipe sort dans une caisse les doudous des enfants. Des règles sont cependant établies. Dans la cour des grands, pour des raisons de sécurité, les doudous et les tétines ne sont pas autorisés sur l'espace dédié aux vélos et aux porteurs (la route). En effet il est important que l'enfant puisse avoir ses mains libres et puisse communiquer aisément avec les autres enfants.

Dans le jardin de la crèche, les doudous et les tétines restent sur la terrasse des moyens. Les enfants sont invités à les poser pour aller dans le jardin et sur l'espace dédié aux vélos.

Le doudou et la tétine sont des objets ressources pour l'enfant. C'est parce qu'un enfant est en confiance et sécurisé qu'il s'autorisera à laisser son doudou pour expérimenter de nouvelles choses. La tétine répond quant à elle au besoin de succion des tous petits qui peut s'exprimer jusque chez les grands. Les professionnels, afin de favoriser des échanges avec les enfants peuvent les inviter cependant à poser leurs tétines (lorsqu'un enfant parle, sur les temps de chansons, …).

Les ateliers d'éveil

L'enfant développe sa créativité et éveille ses sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Il s'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels (principe 5).

Divers ateliers d'éveil sont proposés aux enfants. Les activités sont variées et adaptées à l'âge, aux capacités, envies et intérêts de l'enfant, certaines à destination de petits groupes. Elles évoluent en fonction du groupe d'enfants présents, de leur attention, de leurs besoins et du moment de la journée. Elles sont proposées et non imposées. Leur durée varie d'un enfant à l'autre. C'est l'enfant qui décide de participer ou non à l'activité. Ainsi, les portes et/ou les barrières sont laissées ouvertes. L'enfant, tout en respectant les limites posées (chacun son tour, pas d'aller-venues incessants) choisit l'atelier qui lui convient le mieux.

Objectifs

- Accompagner l'enfant dans son développement global (intellectuel, moteur, sensoriel, affectif et social…).
- Répondre aux envies des enfants d'explorer le monde qui les entoure et d'agir sur lui par la proposition de supports et d'activités d'éveil variés.

Moyens

Divers ateliers d'éveil sont proposés aux enfants.

- Ateliers de manipulation de matière et de matériel :
- Pâte à modeler, gommettes, dessin, collage,
- Peinture,
- Jeux d'eau : jouer avec l'eau apporte à l'enfant une expérience sensorielle. Il touche, vide, remplit, transvase, observe, recommence…C'est aussi une découverte corporelle. La sensation de l'eau sur les différentes parties du corps contribue chez le jeune enfant à la construction de son schéma corporel. Le contact avec l'eau a un effet apaisant et permet à certains enfants de décompresser lorsqu'ils sont seul ou à 2 dans la douche. Mais çà peut être un moment de défoulement et de rafraîchissement dans une piscine à plusieurs. L'adulte a comme rôle, comme pour toute activité, de préparer le matériel (serviettes, couches, jeux…) mais aussi vérifie la température ambiante et ne prépare l'eau qu'au dernier moment pour éviter tout accident. Il est attentif aux enfants, les observe, verbalise les différentes actions (« tu vois, le bateau flotte… »), nomme les sensations ressenties (« tu sens, l'eau est tiède… »), est imaginatif en variant les thèmes et les objets (par exemple, donner le bain aux poupées).

- Semoule : comme le bac à sable, les jeux de transvasement à la semoule sont une source de plaisir inépuisable. C'est un moment de découverte de la sensorialité, de la motricité fine (coordination, précision, utilisation d'objets) qui demande effort et habileté à l'enfant. A la crèche, les enfants peuvent jouer autour d'un bac chez les moyens ou dans une pièce dédiée à la semoule côté grands. Ils se déchaussent alors et s'installent par groupe de 4 maximum. La règle est de ne pas jeter la semoule et les jeux sont rangés à la fin de l'activité. L'adulte veille à ce que l'enfant ne transporte pas de la semoule partout (vérifier les poches et ourlets de pantalon).
- Atelier musical **:** Il s'agit de la manipulation d'instruments de musique, de l'éducation de l'ouïe, d'avoir plaisir à écouter, chanter, danser ensemble.
- Atelier de motricité : grimper, sauter, ramper, glisser, tester son équilibre… Il permet à l'enfant de se situer dans l'espace et de prendre conscience de ses capacités et des limites de son corps, il se déroule dans la salle de motricité où l'équipe peut élaborer différents parcours et donc solliciter différentes compétences physiques de l'enfant.
- Ateliers praxiques :
    - puzzles, coloriage se déroulent à table,
    - jeux de construction sont à libre disposition et se présentent sous différentes formes avec des degrés de difficultés différents.

- les livres : le livre favorise dès le plus jeune âge le développement de l'imaginaire, de la pensée, de la construction du langage. Certains livres restent à la disposition des enfants ceci afin qu'ils puissent les manipuler tout en les respectant mais de nombreux livres sont dans des caisses ou des étagères et sortis en présence d'un adulte. C'est alors un temps d'échanges entre les enfants et le professionnel.
- Les sorties à la bibliothèque permettent de sortir de l'enceinte de la crèche, et d'être source de découvertes. Elles s'effectuent, pour les grands, par petits groupes de 6 enfants avec 3 adultes. Un professionnel de la bibliothèque accueille les enfants, leur raconte des histoires puis suit un temps où ils choisissent des livres à ramener à la crèche.
- intervenants extérieurs : des personnes extérieures à la crèche (conteuses, musiciens) apportent une ouverture à l'équipe et un enrichissement pour les enfants.

Déroulement

L'objectif de l'atelier d'éveil n'est pas l'obtention d'un résultat, ni la production d'un objet fini esthétiquement "beau", mais plus l'expérimentation d'un support mis à la disposition des enfants. Plus que la réalisation d'une performance, la démarche adoptée cherche à stimuler les différentes approches du réel, à travers les essais et le plaisir que l'enfant en retire. Pour favoriser l'imagination et la création, l'adulte évite de donner des modèles. L'adulte laisse à l'enfant le temps de se familiariser avec le matériel jusqu'à ce qu'il se sente prêt, accueille chaleureusement l'enfant et encourage sa création. Il expérimente avec et non à la place de l'enfant et peut l'aider à mieux vivre ce qui est parfois vécu par lui comme un « échec » en proposant autre chose ou en favorisant d'autres tentatives communes.

Les ateliers sont libres et encadrés pour permettre à l'enfant de laisser libre cours à son imagination, à ses découvertes. Il est nécessaire qu'il y ait un équilibre dans la journée entre des ateliers encadrés et des jeux libres où les enfants expérimentent par eux-mêmes.

Chaque année l'équipe prépare avec les enfants les différentes fêtes (Noël, carnaval, …). L'équipe peut aussi choisir de travailler autour d'un thème autour duquel s'articule différents ateliers. Ce choix permet de se concentrer sur un sujet concret et de le découvrir avec les enfants.

L'aménagement de l'espace et son utilisation:

L'espace est un langage et l'enfant dialogue avec lui. L'aménagement de l'espace devra donc favoriser ce dialogue où l'enfant évoluera en fonction de ses qualités sensorielles, psychomotrices, symboliques et relationnelles.

L'enfant a besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à l'éveil (principe 8).

*** Sur le plan sensoriel**

C'est à travers tous ses sens que l'enfant appréhende le monde : toucher, sentir, entendre, parler. L'espace est ainsi un langage pour l'enfant avec des actions et des réactions. C'est par excellence, le moyen de communication du tout petit qui ne possède pas encore la maîtrise de son corps et de la parole, d'où l'importance des formes, des couleurs, de la nature des matériaux. C'est aussi le domaine du contact avec la matière et les éléments : eau, sable…Dans la salle des grands est donc installé un coin « semoule » qui permet la manipulation libre avec différents jeux et récipients.

*** Sur le plan psychomoteur**

Ca bouge! Et c'est parce qu'un enfant monte et descend, qu'il court, saute, lève les bras, s'assied, qu'il acquiert la maîtrise de son corps et de l'espace. C'est ainsi qu'il apprend à appréhender une distance ou une hauteur, à franchir un obstacle, à reconnaître un danger, à prendre des risques. Des structures sont donc installées dans la section des « moyens » et des « grands » et une salle motricité est aménagée chez les grands où chaque groupe pourra aller et utiliser les différents matériels (boudins…).

* **Sur le plan symbolique**

C'est le domaine de l'imaginaire. Imitation puis appropriation du monde par la représentation symbolique pour enfin arriver à l'abstraction et à la production de concepts. C'est par exemple à partir de la dînette que l'enfant va comprendre que ce sont des objets réels mais dont on ne se sert pas pour manger. Cette faculté se développe progressivement. C'est pour cela, par exemple, qu'un tout petit voudra rentrer dans le berceau de la poupée, et que plus grand, il fera la différence entre lui et la poupée. Dans les deux lieux de vie des « moyens » et des « grands », différents espaces de jeux symboliques sont aménagés, comme le coin poupée, coin construction…

*** Sur le plan relationnel**

L'espace permet toutes sortes de relation avec les autres : se cacher, ou être vu, être ensemble ou être séparé… c'est le dialogue et l'interactivité des enfants entre eux, la relation avec les adultes. La crèche permet un apprentissage de la vie en collectivité, la socialisation, mais aussi des relations individualisées avec l'adulte et avec les autres enfants. Il est donc nécessaire d'aménager l'espace dans chaque groupe afin qu'il y ait des petits espaces privilégiés, qui constitue des repères pour les enfants, des espaces de tranquillité et d'épanouissement, comme les coins banquettes.

Le travail d'équipe

Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. « Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes soient bien traités » (principe 9).

Le travail d'équipe est important au bon fonctionnement de La Chenille Verte. La parole joue un rôle essentiel dans ce travail. Il est nécessaire qu'elle circule librement afin :

- que chacun puisse s'exprimer ;

- d'éviter les non-dits et donc les tensions nuisibles au bon fonctionnement de la crèche ;

- de trouver une cohérence et de pouvoir répondre au mieux aux besoins des enfants.

Certains temps sont prévus pour les échanges divers :

Chaque jour un temps de transmission permet de suivre dans la continuité la journée de chaque enfant (son développement, sa santé, ses rythmes, les informations données par la famille...)

Toutes les 6 semaines environ, une réunion est organisée avec l'équipe d'une section et en présence de la psychologue. Les professionnels partagent leurs observations, leurs réflexions, idées et s'interrogent sur leurs pratiques. Les remises en cause et les questionnements aident alors à affiner les attitudes éducatives. La cohérence des actions, l'évolution des relations avec

les parents, et la circulation des informations concernant le suivi des enfants sont importantes et constituent une préoccupation permanente pour chacun. La psychologue a essentiellement un rôle d'écoute. Par sa position, elle peut permettre à l'équipe d'analyser, de clarifier certaines situations, mais aussi de prendre du recul.

Quelques fois dans l'année sont également organisées des réunions de l'équipe dans sa globalité. Elles sont l'occasion de rendre compte d'une considération et d'un respect pour le travail de chacun, une volonté d'améliorer les conditions d'accueil, le souci d'éviter l'enfermement en évitant le cloisonnement entre chaque section. Elles permettent de se remettre en question et de motiver ses pratiques professionnelles. Accepter le regard de l'autre (échanges avec les nouveaux collègues, regards extérieurs…) est aussi essentiel à ce travail d'équipe.

Des revues et livres sont accessibles dans la salle du personnel pour enrichir les connaissances des professionnelles.

Trois journées pédagogiques sont effectuées dans l'année et permet une formation continue, de la cohésion d'équipe et la mise en place de projets. D'autre formations sont effectuées à la demande du personnel (principe 10).

Aide à la parentalité

« L'enfant est sensible à son entourage proche et au monde qui s'offre à lui. Il se sent bien accueilli(e) quand sa famille est bien accueillie, car ses parents constituent son point d'origine et son port d'attache » (principe 3).

Le soutien à la parentalité permet aux parents de mieux appréhender les difficultés rencontrées avec leurs enfants, mais également de prévenir, dépister et traiter en amont les perturbations dès le début de la vie. L'aide à la parentalité représente une action préventive. Certains troubles fonctionnels (sommeil difficile, alimentation…) peuvent être en effet prédictifs de difficultés plus tardives (agitation, troubles scolaires…) et doivent faire l'objet d'attention.

En pratique :

Lors de l'inscription : enfant et parents sont reçus en entretien par la directrice de la crèche. Cette rencontre permet de mieux appréhender le schéma familial dans lequel l'enfant évolue.

· Au quotidien :

-Transmissions orales et carnet de liaison permettent à l'équipe de restituer aux parents le déroulement de la journée de leur enfant : comportements en groupe, alimentation…Grâce au soutien de la directrice et de la psychologue, le discours de l'équipe est rassurant, déculpabilisant dans une relation d'empathie et d'aide.

-Observation des enfants afin de dépister éventuellement certaines difficultés de comportements.

-Aide psycho-éducative auprès des parents par le biais d'entretiens individuels (soit à la demande des parents, soit à la demande de la psychologue en concertation avec l'équipe) permettant de les aider dans leur fonction parentale et la compréhension des manifestations de leur enfant.

-Réunions en groupe avec les parents en début d'année qui permet d'aborder certains thèmes précis, comme, par exemple, l'apprentissage de la propreté.

Les moments conviviaux avec les familles (fêtes, sorties, réunions, …) permettent aux parents des temps d'échanges avec les professionnels et des rencontres avec familles.

CONCLUSION

Responsabiliser l'enfant à son niveau, lui faire confiance, le considérer comme une personne, le laisser gérer au maximum son temps, son espace et ses relations, tels sont les principes majeurs de la crèche.

Parents et professionnels, en se complétant, sont soucieux d'offrir aux enfants un milieu épanouissant, chaleureux et sécurisant.

Dans ce projet, nous avons tenté de tracer les grands axes de fonctionnement, l'objectif étant de donner un fil conducteur aux pratiques éducatives en évolution mais aussi d'aider les nouveaux (auxiliaires, familles, stagiaires...) à situer le cadre de la crèche.

Le parent est le premier éducateur de l'enfant. C'est lui qui fait les choix concernant son éducation. Il fait partie intégrante de sa vie. La **parole des familles** doit toujours être prise en compte. Le but est d'être dans une **démarche co-éducative**, en prenant toujours en compte le parent.

L'enfant est rassuré en voyant qu'il y a une **communication de qualité** entre tous les adultes qui l'entourent. Si les parents se sentent en confiance avec les professionnels qui accueillent au quotidien leur enfant, ils peuvent discuter plus ouvertement. Ce sera l'occasion de parler de la **vie à la maison**, des problèmes qu'ils rencontrent, des astuces qu'ils ont trouvées, des préférences de l'enfant, etc.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1000 PREMIERS JOURS

Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1 Pour grandir sereinement, **j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.

2 **J'avance à mon propre rythme** et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et **j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles**. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6 **Le contact réel avec la nature** est essentiel à mon développement.

7 **Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles**, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un **environnement beau, sain et propice à mon éveil**.

9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10 **J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées** et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.